

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-1502

présenté par

Mme Loir, M. Allisio, M. Barthès, Mme Auzanot, M. Baubry, M. Beaurain, M. Berteloot, Mme Blanc, M. Bilde, M. Boccaletti, M. Bentz, M. Buisson, M. Bovet, M. Blairy, M. Chenu, M. Cabrolier, Mme Colombier, M. Catteau, Mme Da Conceicao Carvalho, Mme Bordes, M. de Lépinau, M. Chudeau, Mme Diaz, M. de Fournas, M. Dragon, M. Ballard, Mme Engrand, Mme Cousin, M. François, M. Falcon, M. Giletti, M. Frappé, M. Girard, Mme Frigout, M. Gillet, Mme Dogor-Such, M. Grenon, Mme Galzy, M. Guitton, Mme Florence Goulet, Mme Hamelet, M. Gonzalez, M. Hébrard, Mme Grangier, M. Jolly, M. Guinot, Mme Le Pen, M. Jacobelli, Mme Lelouis, M. Houssin, Mme Lechanteux, M. Lopez-Liguori, Mme Laporte, M. Lottiaux, Mme Levavasseur, M. Marchio, Mme Lavalette, Mme Alexandra Masson, Mme Lorho, M. Meizonnet, Mme Martinez, M. Bryan Masson, M. Meurin, M. Mauvieux, M. Ménagé, Mme Menache, M. Odoul, M. Muller, Mme Parmentier, Mme Mélin, Mme Pollet, Mme Mathilde Paris, Mme Ranc, M. Loubet, Mme Roullaud, M. Pfeffer, M. Sabatou, M. Rancoule, M. Salmon, M. Rambaud, M. Taché de la Pagerie, Mme Robert-Dehault, M. Jean-Philippe Tanguy, Mme Sabatini, M. Taverne, M. Dessigny, M. Tivoli, M. Villedieu et M. Schreck

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Culture »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Patrimoines	50 000 000	0
Création	0	0
Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	0	50 000 000
Soutien aux politiques du ministère de la culture	0	0
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les Français sont attachés à leur héritage culturel, et souhaitent plus que tout le préserver. Au fil des années, énormément d'objets des collections publiques ont disparus. Il y aurait 500 000 objets d'art appartenant à la France disséminés partout dans le monde, et nombre d'entre eux ont été perdus, cassés ou volés. La France se doit de mettre en place les moyens de les retrouver afin d'étoffer et d'enrichir ses collections. L'Etat a trop longtemps délaissé la question de l'enrichissement de nos collections publiques. Le patrimoine mobilier ou monumental doit être transmis aux générations futures, pour cela il faut que nos collections soient renflouées et pour les renflouer il faut une augmentation significative du budget dédié à l'achat de patrimoine monumental et mobilier.

C'est pourquoi :

L'objet de cet amendement est donc de transférer 50 millions d'euros d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement du programme 361, « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » action 2 : « Soutien à la démocratisation et à l'éducation artistique et culturelle » vers le programme 175 « patrimoine » dans son action 8 « Acquisition et enrichissement des collections publiques ».